Fiche pédagogique intermusées

« Quels bouleversements identitaires après l'exil ? Juifs d'Algérie et immigrés algériens en France »

Plan :

Introduction générale : Pourquoi l'exil ?

1. **Quelles mutations ?**
   - Travailler en France
   - Se loger en France
   - La place de la femme et la famille
   - Pratiques culturelles et religieuses
   - Le rapport à l'Algérie
2. **Analyses d'œuvres d'art ou d'objets présentés dans les expositions**
3. **Pistes de travail avec les élèves**
4. **Pour approfondir**

***

Introduction générale : Pourquoi l'exil ?

Les Algériens en France : les raisons des départs

La colonisation française a détruit les structures familiales et économiques, les cadres communautaires, confisqué les terres, substitué une économie monétaire à l'économie traditionnelle… La conséquence principale est une intensification de l'exode rural et au-delà de l'exil vers la France. Avant la Première Guerre mondiale, cette migration est freinée par le fait que les Algériens, « sujets français », n'ont pas le droit de circuler librement et doivent posséder un « permis de voyage » délivré par les autorités coloniales.
Lors de la Première Guerre mondiale, le gouvernement français fait appel aux soldats coloniaux. Le permis de voyage est supprimé le 15 juillet 1914. Dans l'entre-deux-guerres, l'immigration algérienne s'intensifie. L'exode rural en Algérie ne suffit plus à faire face à la pauvreté croissante et à l'explosion démographique. Seul le départ pour la métropole semble une solution. Les Algériens viennent travailler comme manœuvres sur les chantiers, par exemple dans les huileries du Midi, comme mineurs ou dockers sur les ports. C'est essentiellement une immigration masculine dont les trois quarts ne restent pas plus de 18 mois.
Entre 1946 et 1954, alors que la libre circulation est instituée par la loi du 20 septembre 1947, le nombre d'émigrants est multiplié par dix. Cette immigration se modifie aussi dans sa composition : aux Kabyles se joignent des Algériens des autres régions ; les premières familles arrivent aussi (11 000 enfants en 1953) ; la durée du séjour s'allonge.
Pendant la guerre d'indépendance, l'immigration s'intensifie à nouveau : de 211 000 Algériens en 1954 à 350 000 en 1962. Elle connaît une véritable explosion aux lendemains de l'indépendance même si elle est fortement ralentie après 1974 avec la décision des autorités françaises de stopper l'immigration de travail. Seul le regroupement familial est autorisé. C'est la fin des allers-retours entre la France et l'Algérie qui fait augmenter paradoxalement l'immigration algérienne : entre 1962 et 1982, la population algérienne en France passe de 350 000 à plus de 800 000 personnes.

Les « trois exils » (Benjamin Stora) des juifs d'Algérie

Par l'expression « trois exils », l'historien français Benjamin Stora désigne les trois bouleversements majeurs que les juifs d'Algérie ont connus depuis la colonisation de l'Algérie par la France à partir de 1830 jusqu'à la proclamation de l'indépendance algérienne le 5 juillet 1962.
Le premier « exil » n'en est pas un au sens strict puisque par ce terme, B. Stora désigne les conséquences ayant résulté de l'octroi aux juifs d'Algérie du décret du 24 octobre 1870 dit « décret Crémieux[1] ». Ce décret, contrairement au sénatus-consulte du 14 juillet 1865 qui accordait déjà, sur demande individuelle, la nationalité française aux indigènes juifs et musulmans d'Algérie qui le désiraient, propose la naturalisation *collective* et *de facto* de la majeure partie de la population juive vivant en Algérie. Ce faisant, ce décret fait brutalement passer les juifs d'Algérie du statut de *dhimmi*[2] à celui de citoyen français.
Résolument tournés vers le modèle français et marqués par les violences anti-juives qui secouent les métropoles algériennes – principalement Alger, Oran et Constantine – à la charnière des XIX^{e} et XX^{e} siècles, une première vague de juifs algériens migre vers la métropole entre la fin de la Première Guerre mondiale et les années 1950.
Le deuxième bouleversement que connaît la communauté juive algérienne se produit en octobre 1940 quand le régime de Vichy abroge le décret Crémieux et impose une série de lois discriminatoires à l'encontre d'une population juive d'Algérie, composée alors de 111 000 individus, sans compter les 6 000 juifs de nationalité étrangère qui avaient trouvé un refuge temporaire sur le

[1]Du nom d'Adolphe Crémieux (1796-1880), avocat d'origine juive, homme politique, ministre de la Justice en 1848 puis à nouveau du Gouvernement provisoire de la République en 1870 et ardent défenseur de l'égalité des droits.
[2]Statut de protection des minorités juives et chrétiennes en terre d'islam au prix d'une taxation personnelle et de l'imposition d'un certain nombre de lois marquant leur soumission au pouvoir musulman.

territoire algérien. A la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, le décret Crémieux est remis en vigueur le 20 octobre 1943, non sans avoir provoqué un traumatisme profond dans la communauté juive algérienne, dont certains membres ont été déportés ou envoyés dans des camps de travaux forcés par Vichy. Après la fin de la guerre, pour des raisons tant économiques que sociales ou culturelles, l'immigration vers la France se poursuit, principalement vers les grands centres urbains de Paris et Marseille.
Le troisième exil, au sens propre cette fois, a lieu au cours des années 1961-1962, atteignant son paroxysme entre les mois de juin et de juillet 1962, tandis que l'Algérie proclame son indépendance. Le nombre des départs dans l'urgence et dans une précarité extrême est estimé pour l'année 1962 à près de 110 000 juifs et se fait en parallèle du départ massif des « Pieds-noirs » d'Algérie[3]. Si les circonstances de la guerre d'Algérie (1954-1962) et la situation en porte-à-faux de la communauté juive entre nationalistes musulmans dont beaucoup se méfient et partisans de l'Algérie française dont le passé antisémite de certains reste encore fraîchement en mémoire, sont décisives pour expliquer le choix du départ, d'autres logiques jouent également. Les facteurs économiques et sociaux ont leur part, la France étant une destination attendue pour une société juive algérienne certes diversifiée mais alors en pleine ascension sociale.

Elie Bensimon et sa famille, Constantine, vers 1881. Archives familiales. Photographie Christophe Foin © MAHJ

1. Quelles mutations ?

Travailler en France

Du fellah au propriétaire

La décision du départ correspond souvent à un choix familial, voire de la communauté villageoise, qui voient dans l'émigration un moyen de conserver les biens acquis, de permettre l'achat de nouvelles terres ou le mariage d'un membre de la famille. C'est pourquoi la majeure partie du salaire gagné en métropole est envoyée au pays. Ce sont généralement des hommes jeunes (entre 20 et 34 ans dans les années 1950), pas nécessairement célibataires (le mariage d'un émigré « assurait » son retour au pays), dont la migration devait cesser une fois le projet atteint.
En métropole, les travailleurs algériens viennent combler un manque de main-d'œuvre déjà important dans la période des Trente Glorieuses et renforcé encore avec la mobilisation du

[3]« Pieds-noirs » : expression désignant communément les Français d'Algérie descendant d'émigrants européens, dont la quasi totalité fut « rapatriée » au début des années 1960 sur le territoire métropolitain.

contingent à partir de 1956. Le mode de recrutement s'y fait surtout par cooptation, et dans une moindre mesure par les Bureaux de la main-d'œuvre du ministère du Travail.
Deux grands secteurs d'activités se distinguent : celui de la métallurgie (comprenant par exemple la construction automobile ou l'industrie mécanique et électrique) et celui du BTP, qui offrent des salaires mensuels majoritairement compris entre 400 et 549 nouveaux francs.
L'émigré paysan devient travailleur immigré au sein du salariat métropolitain. Il s'agit là d'un bouleversement considérable : le migrant algérien en France abandonne sa condition de *fellah* au sein d'un système agricole villageois traditionnel pour découvrir le prolétariat et le salariat dans les grandes villes métropolitaines. Les conséquences sont évidemment importantes à travers notamment l'apprentissage de la langue, les nouvelles techniques de production, les rythmes de travail, les rapports sociaux et hiérarchiques, la formation professionnelle…

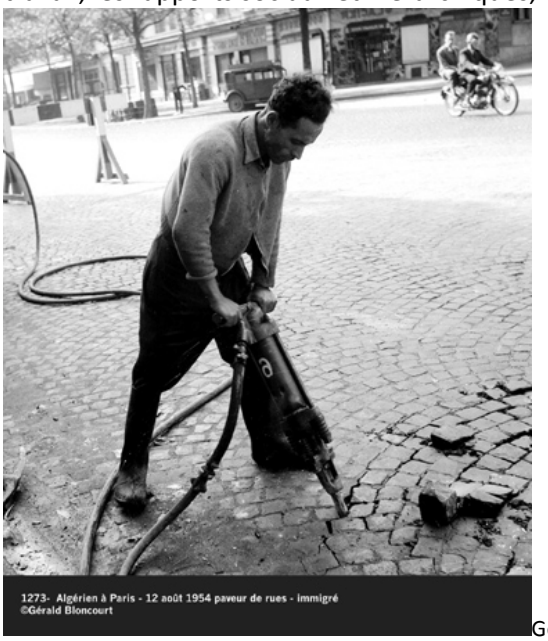

Gérald Bloncourt, *Algérien à Paris*, 1954 ©EPPPD – Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

L'intégration socioprofessionnelle des juifs d'Algérie avant et après 1962

La première vague migratoire de juifs d'Algérie vers la métropole entre les années 1920 et les années 1950 compte une part importante de fonctionnaires, d'enseignants, d'employés communaux, de militaires et de personnels de santé. Toutefois, une part notable de cette immigration est issue des classes populaires et de la petite bourgeoisie urbaine, parmi lesquelles un certain nombre de commerçants et d'artisans aux ressources très modestes. Beaucoup parmi ces derniers deviennent marchands des quatre saisons une fois installés à Paris.
Lorsque près de 110 000 juifs algériens, hommes, femmes et enfants confondus, débarquent dans une urgence extrême en France entre le printemps et l'été 1962, c'est un sentiment de grande précarité matérielle qui s'empare de cette communauté.
Néanmoins, une fois passés des premiers temps très difficiles, cette population s'intègre de manière assez rapide à une société française en pleine expansion.
Cette ascension sociale, qui laisse toutefois de côté la génération des travailleurs plus âgés qui n'ont pu trouver à s'intégrer au marché du travail français, est largement favorisée et préparée par le réseau des écoles juives professionnelles de l'O.R.T. (Organisation Reconstruction Travail) et de l'Alliance Israélite Universelle qui était implanté en Algérie et en région parisienne dès avant (pour l'Alliance Israélite Universelle) ou juste après (pour l'O.R.T.) la Seconde Guerre mondiale. La jeune génération profite davantage encore de la croissance économique caractéristique des années 1960 et beaucoup parmi les jeunes quittent alors le monde de l'échoppe et du petit commerce qui avait nourri leurs parents pour se diriger vers le salariat et adoptent ainsi, dès la fin des années 1960, les conditions de vie de classes moyennes en plein développement.

Se loger en France

Du douar au bidonville

Logiquement, ce sont les régions les plus industrialisées qui attirent les migrants algériens. À Marseille et ses environs, s'ajoutent la région lyonnaise, l'Est de la France, le Nord-Pas-de-Calais ainsi que la région parisienne. Le département de la Seine concentre durant la guerre d'indépendance un tiers de la communauté algérienne installée en métropole. La vie villageoise, la maison traditionnelle sont désormais loin.

Pour les immigrés algériens, le foyer de travailleurs et l'hôtel meublé sont les deux principaux types de logement accessibles. Les pouvoirs publics et quelques sociétés privées proposent des « foyers pour travailleurs nord-africains » dont la Sonacotral (Société nationale de construction de logement pour les travailleurs algériens) spécialement créée à cet effet en 1956. Pour les pouvoirs publics, le foyer est vu comme la formule idéale pour à la fois contrôler cette population et la faire accéder au niveau de confort correspondant à l'ensemble des citoyens. Parallèlement, il permet de rendre cette population la moins visible possible de manière à réduire l'hostilité des métropolitains à son égard.

Les garnis et hôtels meublés sont plus courants, mais ils sont insuffisants en nombre et en qualité au vu des conditions de vie déplorables pour des loyers élevés. Les immigrés algériens se trouvent donc à la merci des marchands de sommeil.

Des bidonvilles se constituent ainsi à la lisière des grandes villes, Paris, Lyon et Marseille. Ils sont composés de baraques insalubres installées à proximité des garnis et meublés, souvent gérés par des Algériens eux-mêmes. Ils sont sous étroite surveillance policière, et parfois entourés de barrières et de barbelés. Les Algériens y vivent dans des conditions extrêmement précaires : manque d'hygiène, misère permanente, absence d'installations sanitaires et électriques, insécurité, amas d'ordures, absence de tout-à-l'égout et d'éclairage public.

Ces réalités de l'habitat aboutissent à une véritable ségrégation sociale et spatiale. La communauté algérienne vit reléguée.

Dans les années 1960, des grands ensembles sont construits autour des grandes villes afin d'offrir des logements décents et bon marché aux ouvriers, aux jeunes ménages issus du *baby boom* ainsi qu'aux immigrés. Il est temps de détruire les bidonvilles qui défigurent les périphéries urbaines. Des milliers de familles algériennes sont ainsi relogées en banlieue parisienne dans les grands ensembles de Nanterre, de la Courneuve, de Saint-Denis, Bobigny, Sarcelles… A Lyon, ce sont les ensembles du grand Est, Vaulx-en-Velin, Vénissieux ou du Nord dans le quartier de la Duchère.

André Fougeron (1913-1998), *Nord-Africains aux portes de la ville*, 1953 (huile sur toile) ©EPPPD – Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

La répartition géographique des juifs d'Algérie en France, des années 1920 aux années 1980

Entre le début des années 1920 et la Seconde Guerre mondiale, la première vague importante de familles juives algériennes à s'installer dans ce qui est encore la « métropole » s'établit essentiellement dans les grands centres urbains, principalement à Paris et à Marseille.

A Paris, les juifs algériens s'installent souvent chichement dans des appartements du bas du Marais, autour des rues François-Miron et Saint-Antoine (IV^{e} arrondissement de Paris), à proximité immédiate du *yiddishland* parisien dont la colonne vertébrale est formée par la rue des Rosiers et la rue des Ecouffes. Malgré cette proximité géographique, les relations entre les deux communautés restent bien souvent distantes, marquées par des modes de vie très différents.

Lors de la deuxième vague migratoire qui intervient dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la région parisienne est toujours privilégiée par les nouveaux arrivants, malgré la volonté émise par le Consistoire central de procéder à une meilleure répartition territoriale. Au-delà du quartier « historique » du Marais, les familles s'installent du côté de Belleville, des rues Cadet et Montmartre (IX^{e} arrondissement), tandis qu'une grande partie de cette population s'oriente, pour des raisons économiques et de disponibilité de logements vacants, vers les grands ensembles de la banlieue parisienne : Sarcelles, Epinay-sur-Seine, Créteil, Orly, Gennevilliers, Orsay, voire, pour les familles les plus pauvres, les camps de l'abbé Pierre au Plessis-Trévise ou à Noisy-le-Grand, dans l'Est parisien.

En dehors de Paris, Marseille est l'autre grand foyer de peuplement des familles juives algériennes, sans oublier Toulouse, Lyon, Nice ou Strasbourg.

Lorsque plus de 100 000 juifs algériens arrivent en France entre mars et juillet 1962, les autorités françaises sont débordées par l'afflux massif des Français d'Algérie (environ 800 000 individus) pris dans la tourmente de la décolonisation. Les autorités consistoriales réagissent dans un premier temps en tentant d'orienter de manière rationnelle les rapatriés juifs d'Algérie. Outre les centres urbains déjà mentionnés qui voient s'implanter de nombreuses familles juives algériennes, de petites communautés du Sud et de l'Ouest jusque-là déclinantes ou ayant disparu renaissent. En 1963, d'après un responsable communautaire, un tiers des « rapatriés juifs » a trouvé à se loger dans la région parisienne, un autre tiers dans le Sud-Est, 10 à 15% dans le Sud-Ouest et 10 à 12% dans la région lyonnaise[4]. Si pour certaines familles, le nouveau lieu de résidence procède du choix fait par l'administration française en faveur de villes jugées plus aptes à recevoir les nouveaux venus, pour d'autres, les motifs du choix s'expliquent par l'existence de réseaux familiaux sur place ou encore, facteur décisif, la vitalité des bassins d'emplois.

Cependant, dès le milieu des années 1960, les familles ont tendance à se reconstituer et tandis que Paris et Marseille confirment leurs statuts de capitales du judaïsme algérien, les communautés les plus petites s'étiolent au point qu'à l'orée des années 1980, près de 40% des juifs ou descendants de juifs d'Algérie se concentrent désormais dans la région parisienne.

Suzanne Driguès et ses enfants, Danielle et Michel dans l'appartement de la Cité du Grand Parc à Bordeaux, 1967, Archives familiales © DR

[4] Chiffres fournis par Colette Zytnicki dans Zytnicki (2012)

La place de la femme et la famille

De l'homme seul à la famille

L'immigration algérienne est essentiellement masculine et temporaire (18 à 24 mois en moyenne). A partir du recensement de 1954, on constate que plus de la moitié des travailleurs algériens s'est stabilisée dans l'emploi, prolongeant son séjour en France. Cette stabilité est en partie imposée par les autorités françaises. Le décret du 20 mars 1956 soumet à autorisation tout retour en Algérie. La présence de l'épouse conforte aussi la durée du séjour en France. Même si à l'origine, le projet migratoire n'est pas conçu comme durable et familial, de plus en plus de migrants algériens font venir leur épouse en France. Le contexte de la guerre d'Algérie pèse fortement sur la décision.
Entre 1954 et 1962, le nombre de familles algériennes en métropole passe ainsi de 7 000 à 30 000. Seulement, le logement en foyer, en hôtel meublé ou dans une chambre partagée – tous exclusivement masculins - est inenvisageable pour un couple. La seule possibilité reste la baraque dans un bidonville. Les femmes, majoritairement analphabètes (comme leurs maris), y sont souvent cantonnées aux tâches ménagères - rendues encore plus pénibles par la précarité ou l'absence de toute installation (sanitaire, électrique…) - et à l'éducation des enfants. La solidarité féminine et entre familles est d'autant plus précieuse que la vie au sein du bidonville est une cruelle désillusion.

La mixité conjugale est le reflet des conditions sociales des populations en contact. L'ancienneté de l'immigration algérienne et sa composition - jeune et masculine - explique en partie l'importance des mariages mixtes. Les immigrés algériens en couple avec une Française échappent par là même à l'ordre familial et patriarcal qui détermine l'exil.

Pierre Boulat (1924-1998), *Appartement neuf à Gennevilliers*, 1955, série « Les Nord-Africains de Paris » ©EPPPD – Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration.

Les femmes juives algériennes : portrait d'une émancipation

En Algérie dès les années 1930, de nombreuses familles juives d'Alger, Oran, Constantine ont exprimé le souci de donner une éducation soignée à leurs filles et les ont pour cette raison dirigées vers l'école publique. Avant même le départ pour la France, certaines étaient ainsi devenues postières, institutrices, plus rarement professeurs, secrétaires ou employées.
L'installation en France précipite leur entrée sur le marché du travail : le coût de la vie beaucoup plus élevé en France qu'en Algérie rend souvent nécessaire un second salaire et cette situation incite de nombreuses femmes à trouver un emploi, leur procurant à terme une autonomie qu'elles ont su apprécier.

La sociologue Joëlle Allouche-Benayoun a par ailleurs montré dans une étude publiée en 1989 que les femmes juives algériennes ont eu, avant même le départ vers la France, un rôle-clé dans l'appropriation des codes culturels français par les familles, là où les hommes gardaient un lien plus fort à la tradition judéo-arabe.

Merquarel (?- ?), *Portrait de Méry Adida*, s.l.n .d. [Algérie, années 1930-1950 ?], pastel (détail) © MAHJ

Pratiques culturelles et religieuses

Les souffrances du déracinement

Les soirées festives et l'ensemble des productions artistiques jouent un rôle essentiel pour la communauté immigrée dès l'entre-deux-guerres. Elles représentent leurs seuls loisirs permettant de faire le lien entre les hommes et la terre d'origine. Certains chanteurs deviennent de véritables « stars » au sein de l'immigration[5]. Les artistes, qui se produisent ou que l'on écoute à la radio, deviennent les porte-parole de cette immigration ouvrière, parvenant à mettre en mots et en musique le mal du pays, les souffrances du déracinement et les douleurs d'une vie d'isolement et de labeur en métropole. Le café dit nord-africain est donc le seul lieu de sociabilité pour les immigrés algériens.

En métropole, se pose aussi la question des pratiques religieuses. Il n'y a quasiment pas de monuments religieux sur le territoire national et l'islam y reste largement marginal. Il ne bénéficie ni d'institutions ni de professionnels capables de répondre aux besoins religieux d'une population musulmane de plus en plus nombreuse. Dans l'entre-deux-guerres, la volonté politique des pouvoirs publics de mettre à l'honneur les anciens combattants musulmans a conduit à ériger en plein Paris, la Grande Mosquée, puis, à Bobigny, un hôpital franco-musulman et un cimetière musulman.

Se constituent alors des groupes affinitaires qui permettent des échanges informels et des pratiques rituelles de base, telles que la prière et la célébration des fêtes. Mais ces pratiques se font dans la plus grande discrétion, perpétuant ainsi la ségrégation spatiale et communautaire existant en métropole. Le réinvestissement des pratiques religieuses s'affirme dans le courant des années 1980. La religion devient alors un moyen de transmission entre les générations, un lien, tout en éludant la question de l'identité nationale. Elle offre une référence permettant d'atténuer les tensions entre les parents tournés vers le retour au pays et les enfants socialisés dans la société d'accueil, le plus souvent Français et aspirant à s'intégrer au destin politique de l'ancienne puissance coloniale.

5 Pour plus de détails, voir la fiche pédagogique intermusées Cité nationale de l'histoire de l'immigration – Musée d'art et d'histoire du judaïsme : « Musique et musiciens d'Algérie (XIXè-XXè siècles) : destins croisés ».

Pierre Boulat (1924-1998), *Chez le coiffeur*, 1955, série « Les Nord-Africains de Paris » ©EPPPD – Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration.

Les mutations du judaïsme français à la suite de l'arrivée des juifs d'Algérie et du Maghreb :

L'arrivée massive des juifs du Maghreb après la Seconde Guerre mondiale a eu des répercussions considérables sur la physionomie du judaïsme français alors que ce dernier se relevait difficilement de la tragédie de la Shoah. Bien que réputés moins fervents que ceux du Maroc ou de Tunisie, les juifs d'Algérie ont conservé à leur arrivée en France l'empreinte d'une religion séculaire et préservé les rites de manière beaucoup plus rigoureuse que leurs coreligionnaires ashkénazes[6] qui, jusqu'à la fin de la guerre, formaient encore la grande majorité des juifs vivant en France, soit qu'ils furent des « israélites français » dont les ancêtres étaient devenus citoyens français en 1790-1791, soit qu'ils furent arrivés plus tardivement sur le sol français en provenance d'Europe centrale et orientale.

Le basculement vers une pratique marquée par le rite séfarade a eu des conséquences importantes sur la vie cultuelle : la prononciation ashkénaze dans les synagogues et dans les cours d'instruction religieuse a été vite délaissée et dès 1960, c'est la méthode d'enseignement en usage en Afrique du Nord qui se diffuse largement dans le monde communautaire juif français.

En outre, de nouvelles synagogues sont créées, en particulier en banlieue parisienne, à Toulouse, Marseille et dans la région lyonnaise, tandis que d'anciens lieux de culte jusque-là affectés au culte de rite ashkénaze à Paris et Strasbourg sont réaffectés aux juifs algériens.

[6]Les communautés ashkénazes se sont établies historiquement en Europe du Nord (espace germanique et de France du Nord) autour du X^{e} s., puis vers l'Europe centrale et orientale où elle a formé un foyer de peuplement juif majeur jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le judaïsme séfarade s'est constitué pour sa part en Espagne puis reformé en exil après 1492 autour du bassin méditerranéen où, le plus souvent, il a absorbé les communautés juives préexistantes, comme en Afrique du Nord où il s'est fondu avec l'identité judéo-berbère. Un troisième courant, le judaïsme oriental (Syrie, Iran, Irak, Asie centrale), distinct, est désormais en voie de quasi extinction depuis 1948.

La revitalisation du judaïsme français avec l'arrivée des juifs algériens, suivie dans les mêmes années par celles du Maroc et de Tunisie, se traduit également par la multiplication des commerces et restaurants de produits kasher.
Le point d'orgue de cette évolution est en 1981 l'élection à la tête du grand-rabbinat de France de René-Samuel Sirat, né à Bône (actuelle Annaba) en 1930, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1988. Il est ainsi le premier rabbin d'origine séfarade à occuper ce poste prestigieux.
Toutefois, dès les années 1960, un intense mouvement « assimilationniste »[7] à la société française parcourt l'ensemble de la communauté juive algérienne émigrée en France, fréquentant des mondes parfois très éloignés du noyau familial initial et dont l'une des conséquences a été la multiplication des mariages mixtes dans les années 1960 et 1970.

René-Samuel Sirat, Grand-Rabbin de France de 1981 à 1988 ©DR

Le rapport à l'Algérie

La patrie mythifiée
L'immense majorité des Algériens en France soutient la lutte pour l'indépendance algérienne. De gré ou de force, tous contribuent au paiement de « l'impôt révolutionnaire » prélevé par le FLN. Le 5 juillet 1962 est fêté avec enthousiasme dans les quartiers peuplés d'Algériens. Pour autant, très peu ont tenté de retourner en Algérie. Si l'espoir du retour est tenace et la volonté de contribuer à construire la nouvelle patrie est présente, les réalités politiques et économiques restent prégnantes. Avec l'indépendance, les Algériens perdent la nationalité française qui leur facilite les démarches administratives ; ils deviennent officiellement des étrangers et sont donc soumis aux demandes de visas pour toute entrée sur le territoire. L'immigration algérienne s'est donc sédentarisée. Les restrictions de l'immigration de travail à partir de 1974 renforcent le phénomène. Les hommes encore seuls sont résolus à faire venir leur famille. L'espoir du retour devient un mythe au fil des années. Malgré le séjour lors des congés annuels, la construction de la maison familiale, les mandats envoyés, les immigrés savent ce retour définitif illusoire d'autant plus que les enfants puis les petits-enfants s'enracinent en France.

La « nostalgérie » des juifs algériens
Lorsqu'en 1982, le sociologue Claude Tapia entreprend une enquête sur l'identité des juifs d'Algérie, il est surpris de ne trouver aucune association judéo-algérienne alors que les juifs d'origine polonaise, marocaine ou tunisienne ont tous leurs associations d'originaires. Ce trait est spécifique aux juifs d'Algérie qui, à leur arrivée au début des années 1960 dans des conditions souvent dramatiques, n'ont pas cherché à se singulariser dans l'espace public. Les juifs d'Algérie n'ont pas souhaité apparaître comme des exilés, et souhaité au contraire s'installer de façon définitive dans la société optimiste des années 1970, « en s'inscrivant dans une continuité française, complètement assumée » (Benjamin Stora, 2006).

[7] Par « mouvement assimilationniste », on désigne un ensemble d'attitudes et de pratiques sociales et culturelles (dans le cadre de l' « assimilation comportementale ») traduisant ou exprimant une absorption des forces extérieures sans que le groupe perde pour autant les caractéristiques de son identité, laquelle, tout en évoluant, demeure transmissible aux générations suivantes. (Définition d'après Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa, *Dictionnaire des mondes juifs*, Paris, Larousse, 2008, p.136).

Nombre de juifs originaires d'Algérie se sont sentis en porte-à-faux tant vis-à-vis des juifs ashkénazes souvent moins observants que vis-à-vis des autres communautés juives séfarades (du Maroc et de Tunisie) qui ont mal perçu le passé républicain et assimilationniste de la communauté juive algérienne dans son ensemble.
A partir des années 1970 toutefois, le temps du « retour aux sources » (Colette Zytnicki) se fait sentir. Le retour vers le passé a d'abord pris la forme d'un regain d'intérêt pour l'Etat d'Israël alors que, contrairement à leurs voisins juifs marocains, peu s'y installent après 1962 ou avaient manifesté auparavant un intérêt particulier pour la culture israélienne. Plus récemment, à la faveur de la prise de conscience par la génération des personnes nées en Algérie de la perte du lien avec la terre d'origine, des livres de témoignages individuels, mais aussi des albums de musique judéo-arabe (ou arabo-andalouse)[8], des livres de cuisine juive algérienne, font émerger une identité judéo-algérienne jusque-là refoulée. Si l'idée d'un retour en Algérie s'est évanouie dès les tous premiers temps de l'exil, la fin des années 1990 et le début des années 2000 voient certains juifs revenir visiter Alger, Tlemcen ou Constantine, et un timide début de reconnaissance par les autorités officielles algériennes de l'importance du rôle de la présence juive dans la préservation du patrimoine culturel algérien, non sans soulever régulièrement des polémiques en Algérie.

2. Analyses d'œuvres d'art ou d'objets présentés dans les expositions

Clef de la maison de la famille Lalou à Laghouat. Don de Jean-Claude Lalou, Paris, ©Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Fonds Lalou 2011

« La clé tremble à peine dans ma main quand je l'enfonce dans la serrure de ma maison natale, à l'angle du boulevard de la Révolution et de la rue Pasteur, à Aïn-Temouchent. Nous sommes le 25 avril 1983 : près d'un quart de siècle, j'avais rêvé cet instant, celui de mon retour au lieu où je suis né et où j'ai vécu toute ma jeunesse. « Tu éclateras en sanglots en revoyant l'Algérie », m'avaient prédit les rares amis au courant de mon projet de voyage : en vérité, les larmes coulent en moi, mais à l'intérieur. Cette clé, mon père me l'avait donnée le jour anniversaire de mes dix ans : « tu es un homme : voici la clé de ta maison. Garde-la bien ». Je la possède encore, c'est même le seul bien matériel que j'ai gardé de siècles d'enracinement de ma famille au Maghreb. La serrure qu'elle ouvrait était restée la même… »

Extraits d'un texte d'André Chouraqui, *Histoire des juifs en Afrique du Nord*, Paris, Hachette, 1985, p. 7 « Liminaire ».

8 Pour plus de détails, voir la fiche pédagogique intermusées Cité nationale de l'histoire de l'immigration – Musée d'art et d'histoire du judaïsme : « Musique et musiciens d'Algérie (XIXè-XXè siècles) : destins croisés ».

Bidonville de Nanterre, 1956. ©Jean Pottier / Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

Bidonville de Nanterre, 1959. ©Jean Pottier / Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

En 1956, j'ai découvert le bidonville de la rue de la Garenne en passant souvent en vélo dans cette rue. Je voyais des baraques en tôle, en bois protégées par de la toile goudronnée, des roulottes usagées, des bâtiments en parpaings. Les enfants jouaient dans cet univers, ils s'appropriaient les terrains, couraient, inventaient des histoires, des jeux. Les adultes s'occupaient aux affaires quotidiennes, ils allaient chercher de l'eau à l'unique fontaine dans un grand bidon de lait de 50 litres posé sur une remorque, souvent ils aménageaient leur logement, réparaient le toit.

Mes premières photos : un homme lavait son linge près d'une roulotte. Je lui ai demandé si je pouvais le photographier, il a accepté. Un peu plus loin, une famille portugaise ; la mère de famille mettait un bonnet à son fils, le grand père les regardait. Ils avaient écrit en grand leur nom de famille sur une planche clouée sur la cabane ainsi que leur adresse : 186, rue de la Garenne.

Je venais de temps en temps, les habitants étaient accueillants, ils acceptaient que je fasse des photos pour informer sur leurs conditions de vie. J'ai apprécié leur participation, car c'était la guerre d'Algérie, ils pouvaient avoir des craintes à propos de mes photos. En fait, elles montraient les logements pauvres, délabrés, les chemins souvent boueux, c'était aussi des vues générales du bidonville. Mon intention était de montrer des images des Algériens habitant les bidonvilles. Le plus important pour moi, c'était les portraits, des hommes, des femmes, des enfants, chez eux, dans leur maison dans la rue, dans leurs activités, dans leur environnement. Mes photographies témoignent des années que les Algériens de Nanterre ont vécues dans une situation difficile, dans des logements précaires, un environnement dégradé. Les relations humaines chaleureuses semblaient rendre la vie quotidienne plus supportable.

Extraits du site personnel de Jean Pottier[9] : http://pottier.jean.free.fr/CommentBidonville.htm

[9] Pour en savoir plus sur Jean Pottier et son travail, voir le Dossier Enseignants de l'exposition « Vies d'exil » : http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/accompagnement-pedagogique-autour-des-expositions

3. Pistes de travail avec les élèves

Travailler sur les textes littéraires :

- Lecture et analyse de la nouvelle intitulée « Tahar » de Mabrouck Rachedi, publiée dans le recueil *Algéries 50*, coéditions Magellan – Cité nationale de l'histoire de l'immigration, 2012 grâce à la fiche pédagogique dans l'accompagnement pédagogique de l'exposition « Vies d'exil » : http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/accompagnement-pedagogique-autour-des-expositions
- Pour les classes de CM2, 6ème, 5ème : Lecture et étude d'un ouvrage jeunesse « fiction – documentaire » : Valentine Goby, Olivier Tallec, *Le Cahier de Leïla. De l'Algérie à Billancourt*, Paris, éditions Autrement Jeunesse, collection « Français d'ailleurs », 2007.
- A partir de textes littéraires : cf. accompagnement littéraire de l'exposition temporaire « Vies d'exil 1954-1962. Des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie », conçu par Martine Paulin sur le site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration : http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/accompagnement-pedagogique-autour-des-expositions
- Travail à partir de l'extrait mentionné ci-dessus tiré de l'*Histoire des juifs en Afrique du Nord* (1985) d'André Chouraqui sur la thématique du déracinement et de l'exil.
- Pour les classes de 5e à 3e : lecture et étude d'extraits du livre de témoignage de Josy Adida-Goldberg, *Les deux pères*, Paris, Orizons, coll. « Témoins/Témoignages », Paris, 2008. Avant-propos de Benjamin Stora. Extraits téléchargeables gratuitement sur : http://editionsorizons.fr/index.php/downloadable/download/linkSample/link_id/17/

Travailler sur les représentations des migrants :

- En analysant les photographies présentées dans les expositions dont quelques-unes figurent sur cette fiche ou grâce au diaporama « Aspects de la vie quotidienne des immigrés algériens en France à travers la photographie documentaire (1950-1962) » : http://www.histoire-immigration.fr/musee/expositions-temporaires/vies-d-exil-1954-1962-des-algeriens-en-france-pendant-la-guerre-d-algerie
- À partir d'extrait de films de fiction : par exemple *Vivre au paradis* de Bourlem Guerdjou (1997) ou plus récemment *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb (2010).
- Étudier les représentations et leur évolution des immigrés maghrébins dans les médias audiovisuels français à partir du film documentaire d'Édouard Mills-Affif et Anne Riegel, *La saga des immigrés*, 2008 (1h43 – INA Production)[10].
- À travers un extrait du roman « Élise ou la vraie vie » de Claire Etcherelli, grâce à la fiche pédagogique dans l'accompagnement pédagogique de l'exposition « Vies d'exil » : http://www.histoire-immigration.fr/education-et-recherche/la-pedagogie/accompagnement-pedagogique-autour-des-expositions

Travailler sur les objets, à partir de la visite des expositions :

Pour les immigrés algériens et les Juifs d'Algérie : Quels sont les objets symboliques de leur exil ? Pourquoi cette importance des objets ?
Exemples :

- Exposition *Vies d'exil. Des Algériens en France pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)* (Cité nationale de l'histoire de l'immigration) : foulards de la mère de Monsieur Zennaf.
- Exposition *Juifs d'Algérie* (MAHJ) : clef de serrure de la maison de Laghouat détenue par la famille Lalou, gants de boxe d'Alphonse Halimi.

[10] Les films mentionnés sont consultables à la médiathèque Abdelmalek Sayad de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

4. Pour approfondir

Bibliographie succincte :

- Marie-Ange d'Adler, *Le cimetière musulman de Bobigny. Lieu de mémoire d'un siècle d'immigration*, Paris, éditions Autrement, collection « Français d'ailleurs, peuple d'ici », HS n°147, 2005.
- Joëlle Allouche-Benayoun (avec la collaboration de Doris Bensimon), *Juifs d'Algérie, Hier et aujourd'hui. Mémoire et Identité*, Toulouse, Privat, 1989
- Peggy Derder, *Immigration algérienne et guerre d'indépendance*, La Documentation Française – Cité nationale de l'histoire de l'immigration, coll. « Le point sur l'immigration en France », 2012.
- Monique Hervo, *Chroniques du bidonville : Nanterre en guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, Coll. « L'épreuve des faits », 2001.
- Anne Hélène Hoog (dir.), *Juifs d'Algérie*, Paris, Skira/Flammarion/Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, 2012. En particulier les contributions de Jean Laloum, Benjamin Stora et Colette Zytnicki.
- Abdelmalek Sayad avec la collaboration d'Eliane Dupuy, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, éditions Autrement, collection « Français d'ailleurs, peuple d'ici », HS n°85, 1995.
- Benjamin Stora, *Ils venaient d'Algérie. L'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992.
- Benjamin Stora, *Les trois exils : Juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006.

Filmographie :

- Hélène Cohen, *Algérie 1962, l'été où ma famille a disparu* (2010, 96 minutes)
- Eric Bitoun, *Un paradis perdu* (2011, 60 minutes)
- Bourlem Guerdjou, *Vivre au paradis* (1997, 105 minutes)